

## Article

---

« Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique »

Hanspeter Kriesi

*Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, 2009, p. 21-38.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039257ar>

DOI: 10.7202/039257ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)



# Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique

**HANSPETER KRIESI**

Universität Zürich  
Institut für Politikwissenschaft  
Centre for comparative and international studies  
(CIS) Seilergraben 53  
CH-8001 Zürich  
Courriel : hanspeter.kriesi@ipz.uzh.ch

**L**E REPROCHE DU « RÉDUCTIONNISME POLITIQUE » ne date pas d'aujourd'hui. Il avait été formulé dès le début de l'élaboration de la nouvelle synthèse pour une théorie sur les mouvements sociaux qui fait l'objet des critiques de Armstrong et Bernstein (2008). Lors d'une des premières rencontres du groupe qui a parrainé cette nouvelle synthèse, Alberto Melucci (1988 : 337) avait déjà critiqué le réductionnisme politique de l'approche du processus politique, qui, selon les arguments qu'il avait formulés à l'époque, éliminait, d'une part, la question du changement systémique dans la société contemporaine à laquelle il ne donnait pas de réponses, et qui, d'autre part, sous-estimait les dimensions sociales et culturelles de l'action collective contemporaine, qui étaient particulièrement importantes dans le cas des « nouveaux mouvements sociaux ». Selon lui, cette approche impliquait ce qu'il avait appelé une « myopie du visible » qui focaliserait l'attention sur les aspects mesurables de l'action collective (les événements de protestation, la confrontation avec le système politique, et les effets sur les politiques publiques) et ignorerait la production de nouveaux codes culturels qui constituait l'activité submergée des nouveaux mouvements et la condition même pour leur action visible.

En tant que praticien de l'approche du processus politique, je ne nie pas que cette approche est, dans une certaine mesure, myope. Sans aucun doute, elle privilégie

certaines questions au détriment d'autres, elle se base sur certains types de données et non sur d'autres et, par conséquent, elle obtient certaines réponses et non pas d'autres. Mais c'est le propre de chaque approche qui nous sert de guide dans le territoire inconnu de la recherche. De mon point de vue, on est obligé de choisir une approche et ainsi de rétrécir son champ de vision. Ce qui est important, c'est de connaître les contours de la myopie qui résulte de ce choix et de savoir dans quelle mesure ce choix impose des restrictions aux questions posées et aux réponses possibles. Il me semble évident que l'approche du processus politique s'avère plus utile pour les questions posées par les chercheurs proches de la science politique, alors qu'il se peut qu'elle soit moins utile pour les questions posées par les sociologues ou les adeptes des études culturelles. Ce que j'aimerais faire dans ma contribution au débat lancé par les éditeurs de ce numéro spécial, c'est de clarifier les limites de l'approche du processus politique et d'en discuter les conséquences. De mon point de vue, qui est celui d'un représentant de cette approche, ses limites sont souvent exagérées et ne concernent en tout cas pas la question du changement systémique. Enfin, toujours du point de vue de quelqu'un qui a adopté cette approche, j'aimerais proposer quelques modifications aux concepts incriminés à juste titre par les éditeurs, afin de les rendre plus aptes à tenir compte des tendances fondamentales dans le domaine de la contestation politique dans la société contemporaine.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de clarifier quelques concepts fondamentaux. Commençons par ce que nous entendons par *contestation politique* (ma traduction de *contentious politics*). Dans son dernier livre, Charles Tilly (2008 : 6-7), le père fondateur et un des plus éminents représentants de l'approche en question, constate d'emblée que la plus grande partie de l'action collective a lieu en dehors de la contestation, et que la plupart de la contestation se passe en dehors de la politique. Nous entrons dans le domaine de la politique, précise-t-il, lorsque nous interagissons avec *les agents du gouvernement*. Je mettrais l'accent un peu différemment ici en précisant que nous entrons dans le domaine de la politique lorsque nous interagissons avec *les agents du système politique* — un type d'acteur qui comprend non seulement les agents du gouvernement (les membres du gouvernement et de l'administration publique), mais également les agents du Parlement ainsi que les agents des systèmes intermédiaires (partis politiques et associations d'intérêt) qui représentent les intérêts des citoyens auprès des agents du gouvernement et du Parlement et qui participent à la mise en œuvre des décisions élaborées par les organes du gouvernement. Notons que Tilly ne réduit pas la contestation politique aux instances où le gouvernement est soit l'auteur soit le destinataire des revendications; il suffit que le gouvernement soit concerné en tant que régulateur ou instance de surveillance de la contestation pour que Tilly inclue celle-ci dans la catégorie « politique ». Indéniablement, pour les représentants de l'approche du processus politique, le système politique occupe une position clé dans une société, parce qu'il détient le monopole de coercition légitime et parce que ses décisions sont obligatoires pour tous les membres de la société. Donc, même si les agents du système politique ne se mêlent pas directement à la contestation, ils sont

souvent impliqués indirectement, ce qui donne à la contestation un caractère politique.

Le modèle du système politique (*polity*) de Tilly (1978 : 52-53) fait une distinction entre les agents du système — ses membres — et les challengers. Notons encore que Tilly ne parle pas de l'État en construisant ce modèle. La distinction essentielle est celle entre les insiders qui jouissent d'un accès routinier aux processus de décisions politiques et les outsiders. Parmi ces derniers, on trouve en premier lieu les mouvements sociaux. S'il est vrai que, dans sa propre recherche, Tilly (1995) a surtout étudié l'émergence des mouvements sociaux dans le cadre des développements du système politique britannique entre 1750 et 1850, il est pourtant important de savoir qu'il ne définit pas ces mouvements sociaux par rapport au système politique. La catégorie des mouvements sociaux se définit chez lui plutôt par rapport aux détenteurs de pouvoir de toute sorte. Ainsi, Tilly (2008 : 72 ; 120-121) nous dit que le mouvement social est un ensemble de campagnes de revendications (*claims*) soutenues, adressées aux détenteurs du pouvoir, utilisant un répertoire d'action distinct et exprimant valeurs, unité, nombres et engagements collectifs (WUNC). Notons encore que cette définition introduit un concept clé, celui de la campagne, qui est à son tour définie comme « une série soutenue et coordonnée d'épisodes de revendications similaires, destinées aux cibles similaires ou identiques » (p. 89). Enfin, Tilly spécifie qu'une campagne relie au moins trois parties : un groupe de revendicateurs, certains destinataires des revendications et un certain public (p. 120). Même dans l'approche du processus politique, la catégorie des mouvements sociaux n'est donc en rien liée au système politique, mais, il est vrai, cette approche s'intéresse surtout aux mouvements en tant qu'outsiders du système politique qui cherchent à influencer les processus de décisions à l'intérieur du système. Cette approche se focalise donc sur un certain type de mouvement — les mouvements orientés vers le système politique — et sur un certain aspect de ces mouvements — leurs interactions avec les agents du système politique et le résultat de ces interactions.

### LES ORIGINES PROFONDES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Ceci dit, la focalisation de l'intérêt sur les mouvements orientés vers le système politique et sur leurs interactions avec les agents du système politique n'implique en rien que l'attention se porte uniquement sur « des moyens mis en œuvre pour obtenir des ressources ou une reconnaissance de la part de l'État », comme le suggèrent les éditeurs dans leur introduction de ce volume. Dans ce contexte, il convient de distinguer trois types d'activités, en suivant encore une fois Charles Tilly (2008 : 8-10) : 1) la vie sociale de tous les jours et les changements qui interviennent sur ce plan-là (par exemple les changements dans la vie économique) ; 2) les interactions sociales liées à la contestation (par exemple ce qui se passe dans des locaux de travail qui génèrent des grèves) ; et 3) la participation publique aux épisodes de revendications collectives (par exemple aux grèves). Selon Tilly, la « perspective large » essaie d'expliquer 2) et 3) en termes de 1), et la « perspective étroite » essaie de le faire pour 3) en termes de 1) et 2). Or, dans le langage introduit précédemment par *From Mobilization to Revolution* (Tilly, 1978), on

expliquait alors les interactions qui constituent le mouvement social par l'organisation/le « catnet » (le niveau 2) et par les opportunités/les menaces (le niveau 1), c'est-à-dire par les concepts introduits par l'approche de la mobilisation des ressources et par ceux introduits par l'approche du processus politique — toujours tenant compte du fait que, comme le souligne *Dynamics of Contention* (McAdam *et al.*, 2001), les menaces et les opportunités n'émergent pas toujours automatiquement de certains changements objectifs dans la société, mais qu'il faut des acteurs qui attribuent à ces changements une signification spécifique et qui construisent des interprétations en termes d'opportunités et de menaces pour la défense des intérêts de certains groupes.

*Contentious politics* adopte la perspective étroite, mais dans beaucoup de ses travaux Tilly avait adopté la perspective large. Ainsi, dans sa tentative de tracer les origines du grand changement de répertoire de l'action collective vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, il invoque un changement de l'ensemble de la structure des opportunités politiques (Tilly, 1995 : 364-377). Ce changement profond n'était pourtant pas exclusivement vu en termes politiques. Certes, l'émergence de l'État-nation (à travers les guerres et la centralisation de l'État qu'elles amenaient), notamment la parlementarisation de la politique nationale, y jouait un rôle principal. Mais il fallait y ajouter les changements économiques et démographiques et l'héritage cumulé de l'expérience de contestation. Ainsi la capitalisation, la commercialisation et la prolétarianisation de la vie économique avaient créé la base pour le clivage de classe et procuraient aux ouvriers et aux employeurs plus de motifs et d'opportunités de s'associer sur un plan régional et national. La croissance démographique, les migrations, l'urbanisation et la création d'usines plus grandes donnaient un avantage aux organisations et aux entrepreneurs politiques capables de relier et de coordonner les actions dispersées de la population. Enfin, les mémoires, modèles et précédents se référant à des épisodes préalables de contestation populaire ont également contribué à la formation du nouveau répertoire en gestation.

Dans ma propre version de l'approche du processus politique, qui est influencée à la fois par l'approche dite « des nouveaux mouvements sociaux » et par l'approche macro-historique de la politique comparée, la perspective large joue également un rôle principal. L'approche « des nouveaux mouvements sociaux » partait de l'idée que ces mouvements constituaient une réaction aux changements structurels dans les sociétés occidentales et nous avons essayé de trouver l'origine socio-structurelle de ces mouvements (Klandermans et Tarrow, 1988). Ainsi, Brand (1982 : 155-161) avait identifié au moins trois conflits structurels qui influençaient sur le nouveau champ de conflit — les conflits « noyau industriel vs marginalisés », « matérialistes vs post-matérialistes » et « modernisme vs anti-modernisme ». En plus, il décrivait (au niveau 2) leur enracinement dans des réseaux étendus et lâches d'« initiatives de citoyens » (*Bürgerinitiativen*), de projets alternatifs et de milieux sous- et contre-culturels qui développaient, avant tout dans les grandes villes, une variété de formes alternatives de vie très animée. En effet, ces mouvements se développaient sur deux plans (Brand, 1982 : 181) : sur le plan des

« initiatives de citoyens » qui mobilisaient la résistance contre des grands projets, notamment dans le domaine de l'énergie (nucléaire) et des transports, d'une part, et sur le plan des groupes, projets et scènes qui constituaient l'ensemble du milieu alternatif de formes de vie contre-culturelles, d'autre part. Ces deux types de développement donnaient lieu à deux types de mouvements différents.

Comme l'approche des nouveaux mouvements sociaux l'a toujours souligné, quelques-uns de ces mouvements adoptaient une logique plus expressive que les autres, selon laquelle l'action collective et les identités produites par l'action collective étaient des buts en soi (Hirschman, 1982). À cause de telles différences entre les mouvements, plusieurs auteurs ont proposé de distinguer entre les mouvements « stratégiques » et les mouvements « identitaires » (Cohen, 1985 ; Pizzorno, 1978 ; Raschke, 1985 ; Rucht, 1988). Koopmans (1995) avait en plus ajouté une distinction entre deux types de mouvements identitaires : les mouvements sous-culturels (tels que le mouvement des femmes, des homosexuels et différents mouvements ethniques), où les identités sont constituées principalement à partir d'interactions à l'intérieur du groupe concerné ; et les mouvements contre-culturels (tels que quelques sections du mouvement des squatters et quelques mouvements ethniques), qui constituent leurs identités dans la confrontation avec d'autres groupes. Dans notre analyse comparée des nouveaux mouvements sociaux, nous n'avons pourtant trouvé que peu de traces de ces mouvements identitaires (Duyvendak et Giugni, 1995 : 88). Les actions collectives des nouveaux mouvements sociaux que nous avons répertoriées représentaient principalement le versant issu des « initiatives de citoyens ». Ce résultat était important, parce que nombre d'auteurs (Melucci, 1980 ; Offe, 1985 ; Pizzorno, 1978 ; Raschke, 1985 ; Touraine, 1978) pensaient que l'action collective s'était déplacée de l'action stratégique ou instrumentale vers l'action identitaire, et que désormais la dernière prédominait dans le champ de contestation et d'action collective. Notre résultat indiquait que, en tout cas, l'action stratégique des nouveaux mouvements sociaux restait très importante, à un tel point qu'elle était arrivée à dominer la contestation politique dans au moins trois des quatre pays que nous avons comparés. Ceci dit, du point de vue de la critique du réductionnisme politique, il n'est évidemment pas surprenant que nous n'ayons trouvé que peu de traces des mouvements avec une orientation interne, étant donné que nous avons étudié ces mouvements à partir d'événements de protestation : par définition, les mouvements sous-culturels ne produisent pas autant d'événements de protestation que des mouvements à orientation stratégique ou contre-culturelle. Indéniablement, la méthode du décompte d'événements, qui était la nôtre et qui est pratiquée par beaucoup d'études dans la tradition de l'approche du processus politique (Tilly, 2008), focalise l'attention sur le côté visible et, donc, politique de la contestation et risque ainsi de renforcer le réductionnisme politique. Si l'action stratégique des nouveaux mouvements sociaux restait très importante, il est vraisemblable que nous avons sous-estimé l'action peu visible et submergée de leur versant identitaire, comme l'avait suggéré la critique de Melucci.

Mon intérêt pour les origines structurelles des nouveaux mouvements sociaux me rapprochait de l'analyse macro-historique de Lipset et Rokkan (1969) qui cherchaient à déterminer les origines structurelles des partis politiques, ainsi que du débat sur le développement des clivages et leur impact sur le vote dans la politique comparée. Contrairement à ce que suggérait une littérature qui ne voyait sur le plan du changement social qu'individualisation et déclin des clivages traditionnels (religieux ou de classe) (Franklin *et al.*, 1992), j'observais, à travers mes analyses des participants aux nouveaux mouvements sociaux, des traces d'une restructuration sociale sur la base d'une opposition entre technocratie/managers et professions socio-culturelles (Kriesi, 1987, 1989, 1998). Ces mouvements étaient, selon moi, précisément le moteur du changement social, car je partageais l'idée, clairement exposée déjà par Sartori (1990 [1968]), par Bartolini et Mair (1990) et de façon analogue également dans McAdam *et al.* (2001), que les structures sociales n'ont pas d'effets directs sur la politique: les conflits sociaux deviennent des clivages politiques dans la mesure où ils sont organisés. Ainsi, ce n'est qu'à travers des processus de mobilisation, de politisation et de démocratisation qu'un clivage politique spécifique acquiert son profil normatif et son réseau organisationnel (Bartolini et Mair, 1990: 217). Enfin, de Brand (1985), j'ai repris l'idée que la mobilisation du potentiel politique lié à cette nouvelle opposition structurelle dépendait largement de l'état de la mobilisation des clivages traditionnels. Il y avait donc, selon moi, un jeu à somme nulle entre la mobilisation traditionnelle et la mobilisation des nouveaux mouvements sociaux. Ces derniers ne pouvaient s'imposer que dans la mesure où les clivages traditionnels étaient pacifiés.

Ainsi, dans ma version de l'approche du processus politique, la configuration des clivages politiques dans un pays constitue un élément clé des opportunités politiques. Il s'agit donc d'un réductionnisme politique qui fait un effort de relier la politique aux changements structurels de la société et qui maintient que ces changements structurels ont des conséquences importantes pour la société à travers leur expression politique. Ceci dit, il est évident que les changements structurels trouvent d'autres expressions et sont articulés par d'autres acteurs dans d'autres contextes — dans les relations interpersonnelles, dans le domaine de la culture, dans la vie économique, dans la science et ainsi de suite. Il est également évident que les mouvements sociaux constituent un type d'acteur collectif qui ne contribue pas exclusivement à l'articulation des changements structurels sur le plan politique, mais dans tous les domaines de la société. Les éditeurs de ce numéro spécial ont parfaitement raison de souligner que la vision de l'approche du processus politique n'épuise en rien le champ d'étude des mouvements sociaux. Mais les adeptes de cette approche n'ont probablement pas tort de penser que l'expression politique des mouvements sociaux reste leur expression la plus importante et, qu'en reliant cette expression aux changements profonds de la société, ils arrivent à faire une contribution clé à la compréhension de ces changements mêmes.

## LE MODÈLE DU SYSTÈME POLITIQUE ET LA DISTINCTION ENTRE INSIDERS/OUTSIDERS

Les éditeurs ont également raison de mettre en question le schéma de base du modèle du processus politique « posant les mouvements comme nécessairement extérieurs à l'État, marginalisés politiquement et donc cherchant à faire pression sur celui-ci pour être inclus ». Selon eux, le modèle est problématique 1) parce que « les mouvements sociaux pénètrent de plus en plus la vie institutionnelle », et 2) parce que le modèle ne convient pas « à la compréhension de formes moins conventionnellement politiques de mobilisation », ni à l'explication de la contestation dans « d'autres champs institutionnels où l'État est peu présent ou considéré stratégiquement par les acteurs comme peu susceptible de réagir aux actions d'un mouvement ».

Le premier point est très important : constater que les mouvements sont à la fois dedans et dehors et qu'il n'est pas possible de les définir en tant qu'outsiders uniquement. Ce phénomène ne date cependant pas d'aujourd'hui et il n'est, de mon point de vue, même pas sûr qu'il y ait une tendance au renforcement de la présence des mouvements sociaux au sein même du système politique. Pensez seulement au mouvement ouvrier qui avait notamment développé deux types d'organisation — le parti politique (socialiste ou communiste) et le syndicat, le premier pour imposer ses revendications au sein du système politique, le deuxième pour la confrontation directe avec les adversaires dans le monde économique (mais qui a fini par être intégré dans des arrangements tripartites du corporatisme bien connu à la politique comparée). La difficulté de séparer les insiders des outsiders devient d'autant plus grande lorsque nous tenons compte de la définition du système politique que j'ai donnée dans l'introduction. Selon cette définition, le système politique ne se réduit pas au gouvernement et son appareil administratif (l'État dans le sens étroit du terme, ou l'arène administrative selon un autre type de langage qui tient également compte des arrangements de négociations du type corporatiste et autre), mais comprend également l'arène parlementaire qui constitue un lieu de prédilection pour l'articulation des revendications politiques.

La difficulté de distinguer les insiders et les outsiders varie selon les pays, car, selon un adage bien connu de la théorie du processus politique, la voie de la mobilisation choisie par un mouvement dépend notamment de l'ouverture du système politique : plus l'accès aux arènes administratives et parlementaires est fermé, plus les mouvements choisissent des formes de protestation plus radicales (c'est-à-dire en dehors du système), et plus ils sont tributaires des partenaires au sein même du système politique pour l'introduction de leurs revendications dans les processus de décisions. Ainsi, dans notre analyse des nouveaux mouvements sociaux en Europe occidentale (Kriesi *et al.*, 1995), nous avons pu constater que l'ouverture du système politique suisse, à travers les institutions de la démocratie directe, donne lieu à un niveau de mobilisation des mouvements sociaux relativement élevé, mais en même temps très modéré, alors que la clôture relative du système politique français suscite un niveau de mobilisation moins élevé, mais beaucoup plus radical. De façon analogue, Piven et Cloward (1977 : 15)



avaient déjà observé il y a longtemps qu'il existe une relation inverse entre l'accès au système politique et le choix de formes de mobilisation plus radicales : d'habitude, notaient-ils, la défiance s'exprime d'abord dans l'isoloir simplement parce que, défiant ou pas, les gens ont été socialisés dans une culture politique qui définit le vote comme le mécanisme à travers lequel le changement politique peut et devrait s'effectuer. De ce fait, selon ces auteurs, les premiers signes de mécontentement populaire se manifestent sous forme de changements nets dans le comportement de vote. Ce n'est que lorsqu'ils découvrent que leur vote n'a pas d'impact que les gens se rabattent sur des formes d'action plus radicales.

Mais la voie de la mobilisation choisie par un mouvement social dépend également du type de mouvement. En effet, il y a des mouvements sociaux qui choisissent les voies institutionnelles — avant tout les élections à tous les paliers du système politique — pour leur mobilisation. Je pense notamment aux mouvements populistes de droite. Le dénominateur commun des mouvements populistes est l'accent mis sur le rôle fondamental du peuple, sur l'affirmation que le peuple a été trahi par les élus (la classe politique/l'élite politique/la *casta*) et sur la restauration de la primauté du peuple. Le populisme mobilise les citoyens au nom du côté rédempteur de la démocratie (Canovan, 1999). Comme l'a remarqué Taggart (2002 : 67), le populisme est très hostile à la démocratie représentative et revendique un lien plus direct entre la population et les élites. Cependant, le populisme s'exprime paradoxalement surtout à travers le canal électoral de la démocratie représentative et sa manière de mobiliser s'appuie sur des leaders charismatiques ou au moins sur des structures politiques centralisées.

Ce qui est vrai pour le populisme en général s'applique surtout aussi au nouveau populisme de droite qui mobilise actuellement les revendications de « perdants » de la mondialisation. Comme nous l'avons suggéré (Kriesi *et al.*, 2006, 2008), en donnant une voix aux différents groupes de « perdants » de la mondialisation ou de la « dénationalisation », ces nouveaux partis populistes de la droite radicale (ou leurs équivalents fonctionnels parmi les partis établis, mais transformés) sont devenus la force motrice des transformations actuelles des systèmes de partis en Europe occidentale. Ils articulent la résistance contre l'ouverture des frontières nationales, avant tout, mais non pas exclusivement, en termes de résistance contre l'intégration européenne et l'immigration sur leurs territoires nationaux. Bien plus que le mouvement qui est connu sous le nom de « mouvement pour la justice globale » (*global justice movement*) ou de *no global*, ces partis populistes constituent les vrais mouvements contre la mondialisation. Seulement, les spécialistes des mouvements sociaux ne s'en aperçoivent souvent pas et se braquent sur les *no global*, parce que les mouvements populistes ont pris la forme de partis et ont choisi de se mobiliser à l'intérieur du système politique.

Le problème de la distinction entre les insiders et les outsiders se pose également par rapport à l'*arène administrative*. Ici, il prend la forme de la distinction entre les *groupes d'intérêts publics* (les *public interest groups* de la littérature anglo-saxonne) et les *organisations de mouvements sociaux* (les SMO de McCarthy et Zald [1977]). Je me souviens vivement de la réaction d'un collègue très connu de la politique comparée, qui,

lorsque je lui disais à la fin des années 1980 que je faisais de la recherche sur les mouvements sociaux, me répondait que ce n'était rien d'autre que des groupes d'intérêts. J'essayais d'insister sur la différence entre les deux types d'acteurs, mais j'éprouvais quelques difficultés à le convaincre, et pour cause. Tout nouveau mouvement qui lance un défi aux autorités est au début peu structuré et ne jouit que de peu de repères au sein du système qui constitue son champ d'opération. Mais au fur et à mesure que le mouvement se développe, accumule des ressources et prend plus d'envergure, il se crée une infrastructure organisationnelle qui se professionnalise et s'institutionnalise, c'est-à-dire adopte les formes de fonctionnement propres au système dans lequel il opère et, ce faisant, obtient en général davantage de soutien des membres du système en question. En d'autres termes, au fur et à mesure qu'ils se développent, les mouvements s'insèrent davantage dans le système qui fait l'objet de leur défi. J'ai pu observer avec certitude ce genre de développement dans le cas des SMO des mouvements stratégiques parmi les nouveaux mouvements sociaux (Kriesi, 1996). En plus, les nouveaux mouvements sociaux, à l'instar du mouvement ouvrier, n'ont pas seulement développé des groupes d'intérêts publics très professionnalisés comme Greenpeace, WWF ou encore d'autres d'orientation plus nationale, mais ils ont également donné naissance à des partis politiques — les Verts.

Donc, il est certainement vrai que la frontière entre insiders et outsiders est difficile à établir et que les mouvements sociaux ne sont pas simplement des outsiders. En effet, la définition retenue pour les mouvements sociaux n'implique pas obligatoirement un statut d'outsider. Tant que le répertoire d'action d'un acteur collectif inclut (entre autres) des actions exprimant valeurs, unité, nombre et engagement collectifs (WUNC), il a le caractère d'un mouvement social, même si son répertoire d'action inclut également des types d'action très conventionnels et institutionnalisés. Dans une « société de mouvements » (Meyer et Tarrow, 1998), où on assiste à une « normalisation du non-conventionnel » (Fuchs, 1991), la participation dans les formes non conventionnelles augmente, mais le répertoire d'action non conventionnel se transforme, se modère et s'institutionnalise. Ainsi, parallèlement à la professionnalisation et à l'institutionnalisation des nouveaux mouvements sociaux, le nombre de membres de leurs associations a fortement augmenté et leur répertoire d'action s'est considérablement modéré (Kriesi, 1996 ; Koopmans, 1996). Au début des années 2000, le répertoire d'action « non conventionnel » des citoyens en Europe occidentale prenait typiquement la forme de donations d'argent (*check-book activism*), de signatures de pétition et d'actes de consommation délibérés pour des raisons politiques, éthiques ou écologiques (Teorell *et al.*, 2007 : 340).

#### **UN MODÈLE POUR LES CAMPAGNES DE MOUVEMENTS SOCIAUX**

Étant donné ces constats, la distinction entre insiders et outsiders ne s'impose pas, même si nous nous concentrons uniquement sur les mouvements qui interviennent sur le plan politique. Ce n'est pourtant pas la raison principale qui plaide pour l'abandon de ce modèle, et je reviens maintenant au deuxième point soulevé par les éditeurs

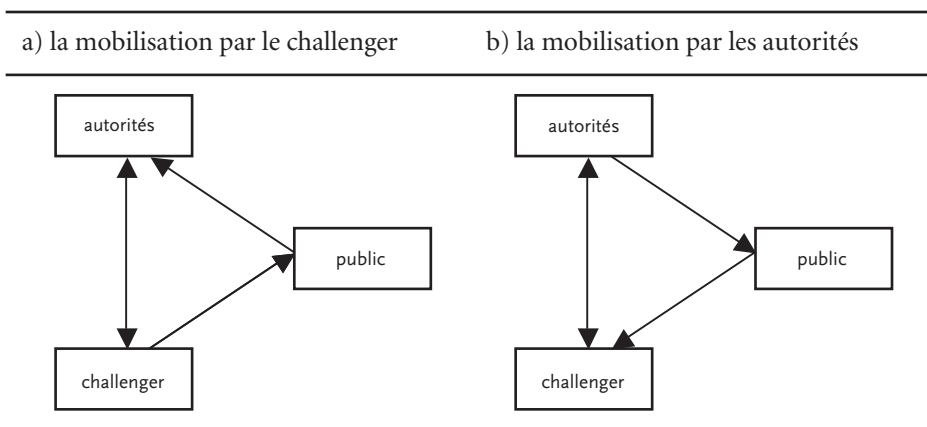
mentionné plus haut. Même si, dans le passé et avant l'arrivée de la société de mouvements, la distinction entre insiders et outsiders avait été utile parce qu'elle permettait de mettre en évidence les caractéristiques spécifiques du mouvement social, le modèle a toujours été quelque peu inadéquat comme cadre heuristique pour l'analyse des mouvements sociaux, parce qu'il ne prend pas en considération un élément pourtant crucial pour la définition des campagnes des mouvements sociaux — *le public*. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les campagnes relient au moins trois parties : un groupe formulant des revendications, les destinataires de ces revendications et le public. Le public est absolument essentiel pour le mouvement social, car c'est à travers le public qu'il cherche à exercer de l'influence sur le destinataire, c'est-à-dire sur les insiders dans le modèle du système politique de Tilly. Ce modèle du système politique ne tient pas compte de cette tierce partie sans laquelle nous ne pouvons pourtant pas comprendre la relation entre le mouvement — ou plus généralement l'acteur qui lance un défi — et le destinataire de ce défi.

Comme l'a souligné Schattschneider (1960 [1988]), l'extension du conflit au-delà des personnes directement concernées joue un rôle central dans les démocraties contemporaines. Les conflits politiques sont gagnés ou perdus dans la mesure où les adversaires arrivent à inclure le public dans leur conflit. L'approche de l'*agenda-setting* a repris cette idée cruciale et l'a développée. Elle considère *le combat pour l'attention du public* comme l'élément central de la représentation démocratique et les déplacements de l'attention comme un des mécanismes clés de l'évolution des conflits politiques (Burstein, 1998 ; Baumgartner et Jones, 2002 ; Jones, 1994). Sous les conditions de la démocratie contemporaine, qui sont celles d'une « démocratie du public » (Manin, 1995) où la communication politique est médiatisée, c'est-à-dire soumise à la logique (commercialisée) des médias (Mazzoleni et Schulz, 1999), le combat pour l'attention du public ne concerne pas seulement les mouvements sociaux, mais tous les acteurs politiques (et autres). Ils sont tous obligés d'attirer l'attention du public. Mais le combat pour l'attention du public n'est pas un but en soi. En fin de compte, il s'agit d'obtenir le soutien du public pour pouvoir exercer de la pression sur les autorités (politiques ou autres — selon le système en question). Ainsi, tous les acteurs ne doivent pas seulement attirer l'attention du public, mais ils doivent également le convaincre du bien-fondé de leur point de vue. Étant donné qu'il est très difficile de changer les préférences du public, le management de son attention ainsi que de l'interprétation donnée aux enjeux sur lesquels se focalise son attention par les démarches de l'*agenda-setting*, *priming* et *framing* prend une importance cruciale pour tous les acteurs concernés.

La figure 1 présente de façon stylisée le modèle tripartite qui, à mon sens, devrait remplacer le modèle bipolaire du système politique selon Tilly. Ce modèle tripartite a plusieurs avantages. D'abord, il inclut les trois parties qui constituent une campagne. Ensuite, il est applicable à différents types d'autorités ou de décideurs dans différents systèmes sociaux ou organisations. Ainsi, il tient compte de la contestation dans d'autres champs institutionnels. Enfin, il ouvre la possibilité de varier la relation avec le public. Dans la situation habituelle, c'est le challenger qui fait appel au public afin d'exercer de

la pression sur les autorités. Mais l'inverse existe également, surtout dans une démocratie du public : il se peut que les autorités fassent également appel au public afin de pouvoir s'imposer dans un processus de décisions à l'intérieur du système. Ce type de stratégie est devenu connu sous le label de *going public*. Kernell (1988) a introduit ce concept afin de caractériser la stratégie des présidents américains qui cherchent à imposer leur politique contre la résistance de la majorité du Congrès par un appel au public. Les exemples classiques de cette stratégie renvoient aux présidents Wilson et Truman qui avaient essayé de s'imposer contre la résistance du Congrès. En généralisant, on pourrait désigner par ce concept la tentative d'une partie des autorités (des détenteurs du pouvoir, des élites) de faire appel au public afin de s'imposer contre leurs adversaires au sein de leur propre organisation ou de leur système.

**Figure 1** – Le modèle d'une campagne de mobilisation I

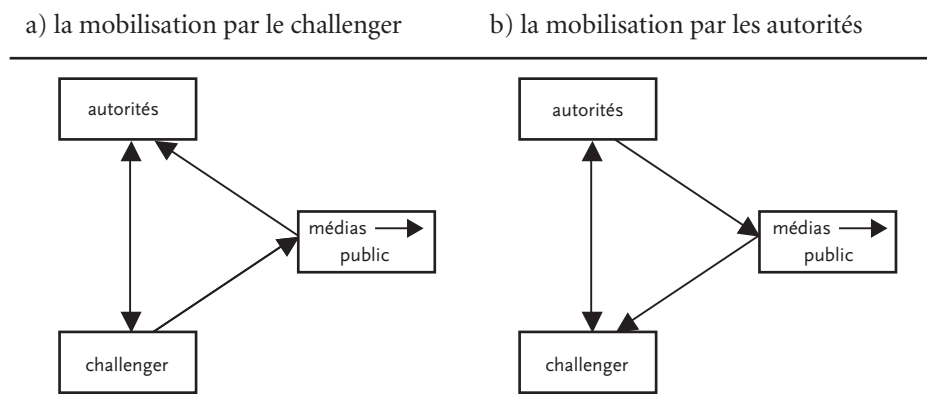


Même si l'appel au public par les autorités est toujours possible, il est évident que l'extension du conflit par un appel au public constitue avant tout la stratégie préférée des challengers. Ceci s'explique par le fait que leur accès au système est typiquement et surtout au début du lancement de leur défi limité ou inexistant, et que, même s'ils ont accès au système, ils se trouvent typiquement dans une situation minoritaire. C'est pourquoi les mouvements sociaux se spécialisent dans la mise en scène d'événements de protestation : ils leur permettent d'attirer l'attention du public sur leurs revendications précisément parce qu'ils n'ont souvent pas ou peu d'autres moyens de se faire entendre et de trouver du soutien.

Ceci dit, il faut peut-être que j'insiste sur un point qui me paraît pourtant évident : « attirer l'attention du public » dans une situation où la communication publique passe par les médias ne signifie rien d'autre qu'attirer l'attention des médias. Pour que ce soit tout à fait clair, je propose de modifier un petit peu le modèle que je viens d'introduire en y incluant encore les médias (figure 2) ; en effet, celui qui fait appel au public fait appel aux médias à travers lesquels l'information passe au public cible dans

la population. Du point de vue de celui qui fait appel au public, l'information dans les médias poursuit à la fois deux buts (Gamson, 1988: 228; Gamson *et al.*, 1992: 383; Hamdan, 2000: 72): elle vise en même temps à déclencher un débat public et à renforcer la position de celui qui lance l'appel dans le processus de décision en question. Le débat seul ne suffit pas, mais il constitue un premier pas indispensable pour que l'appel au public puisse porter fruit. En faisant appel au public, un acteur cherche d'abord une voix dans les médias, et l'acceptation de sa manière de voir l'enjeu en question, par les médias et, à travers eux, par le public (Ferre *et al.*, 2002: 86, 105). Dans un deuxième temps, le débat public controversé et le soutien par les médias et le public devraient ouvrir aux porte-parole des challengers et à leurs alliés l'accès aux autorités visées (Gamson et Meyer, 1996: 288), et, j'aimerais ajouter, leur assurer le soutien d'au moins une partie de ces autorités. Au cas où c'est une partie des autorités qui lance l'appel, celui-ci devrait renforcer la position de cette partie dans le processus politique. Du point de vue de ceux qui lancent l'appel au public, le principe de la résonance de Wolfsfeld (1997: 45 et suiv.) formule ce lien de façon succincte: les challengers (ou les autorités *going public*) qui réussissent à produire des événements résonnant dans la culture professionnelle et politique des médias peuvent faire face à des adversaires plus puissants.

**Figure 2** – Le modèle d'une campagne de mobilisation II



Il n'est peut-être pas inutile de souligner que, dans le cas particulier du système politique des pays démocratiques, la disponibilité des autorités pour répondre à la pression issue des médias et du public dépend notamment du fait qu'elles sont soumises aux sanctions électorales, c'est-à-dire aux jugements rétrospectifs des votants. Lorsque la pression du public qui se compose en même temps des futurs votants est suffisamment forte, les représentants élus y répondent, parce qu'ils anticipent la réaction du public des votants aux prochaines élections (Stimson *et al.*, 1995; Manin, 1995).

## LE DÉPLACEMENT DE LA CONTESTATION (POLITIQUE)

Dans l'optique restreinte de l'approche du processus politique qui est la mienne, il existe encore une tendance fondamentale qui pourrait imposer une nouvelle limite à cette approche : il se peut que l'ensemble du système politique devienne moins important en tant que destinataire de la contestation, parce que dans une société toujours plus décentrée, les décisions se prennent ailleurs que dans le système politique national et que même dans ce système politique, il devient de plus en plus difficile d'identifier les responsables de certaines décisions qui pourraient servir de destinataires des revendications. De plus, si Tilly avait raison et si les mouvements sociaux se sont développés en étroite relation avec la montée de l'État-nation, le rétrécissement de la marge de manœuvre de ce dernier par des régimes supra- et internationaux, par des marchés transnationaux et par des moyens de communications omniprésents pourrait bien impliquer un déplacement de la contestation vers d'autres systèmes et d'autres canaux de mobilisation. Dans la mesure où les frontières nationales s'ouvrent et l'État-nation voit sa marge de manœuvre se rétrécir, nous pourrions nous attendre à ce que les entrepreneurs de l'action collective contestataire se tournent davantage vers les formes de contestation non contraintes par les frontières nationales.

J'aimerais brièvement évoquer trois voies alternatives de contestation qui concernent l'action judiciaire et la mobilisation des consommateurs et des investisseurs. Par rapport à la contestation politique, ces trois voies alternatives ont l'avantage qu'elles ne sont pas territorialement liées, c'est-à-dire liées à l'État-nation. En effet, en tant que plaignants au tribunal, consommateurs ou investisseurs, les citoyens sont de moins en moins contraints par les frontières nationales et jouissent de plus en plus d'options d'exit. Comme le remarque Kolb (2007), l'action judiciaire a l'avantage supplémentaire que, contrairement au processus politique, l'accès et l'influence au tribunal ne dépendent pas du capital social et des ressources économiques du plaignant, mais uniquement de la force des arguments légaux. En plus, les décisions juridiques peuvent avoir d'importants effets extrajudiciaires — tels que la création de publicité et l'augmentation du pouvoir de négociation dans d'autres arènes. Par contre, l'action judiciaire rencontre des limites importantes par la nature restreinte des droits constitutionnels et par le fait que les agents du pouvoir judiciaire sont nommés par d'autres branches du gouvernement.

Le rôle croissant de la contestation de la part des consommateurs n'est pas seulement lié aux changements dans le système politique, mais également aux changements au sein des marchés et du comportement des consommateurs en général (Micheletti, 2003 ; Micheletti *et al.*, 2003 ; Stolle et Micheletti, 2005) : ainsi, les nouvelles opportunités ouvertes par la globalisation des marchés ont souvent été utilisées par les entreprises multinationales pour éviter leurs responsabilités sociales et écologiques, ce qui, à son tour, contribue à la mobilisation des consommateurs. De plus, on rencontre une conscience croissante de la part de certains groupes de consommateurs du fait que les bas prix de certains produits cachent leurs vrais coûts. En ce qui concerne la

mobilisation des consommateurs, Beck (2002: 28) maintient que la société des consommateurs est la société mondiale par excellence. La consommation ne connaît pas de frontières. Et, comme nous l'avons déjà vu, les actes de consommation délibérés constituent désormais une des formes les plus répandues de contestation (politique?) en Europe occidentale. Mais, comme Beck le note également, la mobilisation effective des consommateurs doit faire face à des conditions restrictives d'un autre type: d'abord, le pouvoir des consommateurs dépend de leur pouvoir d'achat. Sans argent, pas d'impact. Deuxièmement, les consommateurs n'ont qu'un impact si leur adversaire ne jouit pas d'une situation de monopoliste. Troisièmement, il est difficile d'organiser les consommateurs. Leur mobilisation dépend également de l'extension de l'attention du public par les médias et jusqu'à maintenant il n'y a eu que peu de pratiques d'entreprises qui ont attiré suffisamment d'attention (Vogel, 2005). Enfin, la mobilisation des consommateurs est aussi limitée par les coûts, parce qu'un comportement de consommation socialement responsable signifie souvent l'achat de produits plus chers.

Mobiliser les investisseurs est une idée nouvelle, qui rencontre évidemment beaucoup de difficultés, mais qui se réalise déjà ponctuellement à travers les fonds d'investissements socialement responsables. Aux États-Unis on en compte déjà 200 et au cours des dernières années le montant investi dans ce genre de fonds a augmenté considérablement (Vogel, 2005).

## CONCLUSION

Pour conclure, j'aimerais souligner un aspect de l'approche du processus politique qui me paraît particulièrement important et auquel je n'ai pas encore touché. Cette approche n'a pas que des limites, mais dans un sens très important, elle permet d'ouvrir des portes, de jeter des ponts et de créer des synergies: elle a le potentiel d'établir des liens forts entre les études des mouvements sociaux et d'autres champs de recherche en sciences sociales. C'est ce que McAdam *et al.* (2001) ont tenté de faire dans leur nouvelle synthèse qui vise l'intégration des champs des mouvements sociaux, du nationalisme, des révolutions et de la démocratisation. On pourrait y ajouter le champ des études électorales, des groupes d'intérêts, de l'action collective en général, de la communication politique et de la communication tout court. Dans ce sens, l'approche est beaucoup moins limitée qu'on pourrait le penser. Si ce potentiel d'ouverture n'a pas encore été suffisamment exploité, il reste très prometteur.

## RÉSUMÉ

Dans cette contribution au débat lancé par les éditeurs de ce numéro spécial, j'aimerais clarifier les limites de l'approche du processus politique et en discuter les conséquences. De mon point de vue, qui est celui d'un représentant de cette approche, ses limites sont souvent exagérées et ne concernent en tout cas pas la question du changement systémique. En tant que représentant de cette approche, j'aimerais proposer quelques modifications aux concepts incriminés à juste titre par les éditeurs, afin de les rendre plus aptes à tenir compte des tendances fondamentales dans le domaine de la contestation politique dans la société contemporaine. Pour conclure,

j'aimerais souligner que cette approche n'a pas que des limites, mais qu'elle permet d'ouvrir des portes, de jeter des ponts et de créer des synergies.

#### ABSTRACT

In this contribution to the debate launched by the editors of this special issue, we wish to clarify the limits to the political process approach and discuss inherent consequences. As an adherent to this approach I frequently see its limits exaggerated while the question of systematic change is neglected. In representing the political process approach, I propose certain changes to the concepts justly queried by the editors to better align them with the basic trends affecting political protest in contemporary society. In conclusion, I would like to emphasize that this approach does not only have limits, but also serves to open doors, build bridges and create synergies.

#### RESUMEN

En este aporte al debate lanzado por los editores de este número especial, quisiera clarificar los límites del enfoque del proceso político y discutir sobre sus consecuencias. Desde mi punto de vista, que es el de un representante de dicho enfoque, considero que sus límites han sido a menudo exagerados y no se refieren en todo caso a la cuestión del cambio sistémico. Como representante de este enfoque, quisiera proponer algunas modificaciones a los conceptos puestos en duda con mucha pertinencia por los editores, con la finalidad de volverlos más aptos a tomar en cuenta las tendencias fundamentales en el ámbito del conflicto político en la sociedad contemporánea. Para concluir, quisiera destacar que este enfoque no solo presenta límites, sino que permite abrir puertas, tender puentes y crear sinergias.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARMSTRONG, E. A. et M. BERNSTEIN (2008), Culture, Power, and Institutions: A Multi-Institutional Politics Approach to Social Movements, *Sociological Theory*, 26, 1, p. 74-99.
- BARTOLINI, S. et P. MAIR (1990), *Identity, Competition, and Electoral Availability. The stabilisation of European Electorates 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAUMGARTNER, F. R. et B. D. JONES (2002), « Positive and negative feedback in politics », in F. R. BAUMGARTNER et B. D. JONES (dir.), *Policy Dynamics*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 3-28.
- BECK, U. (2002), *Macht und Gegenmacht im globalen Zeitalter. Neue werltpolitische Ökonomie*, Francfort, Suhrkamp.
- BRAND, K.W. (1985), « Vergleichendes Resümee », in K.W. BRAND (dir.), *Neue soziale Bewegungen in Westeuropa und den USA. Ein internationaler Vergleich*, Francfort, Campus, p. 306-334.
- BRAND, K.W. (1982), *Neue soziale Bewegunegn. Entstehung, Funktion und Perspektive neuer Protestpotentiale. Eine Zwischenbilanz*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
- BURSTEIN, P. (1998), *Discrimination, Jobs, and Politics. The Struggle for Equal Employment Opportunity in the United States since the New Deal. With a New Introduction*, Chicago, The University of Chicago Press.
- CANOVAN, M. (1999), « Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy », *Political Studies*, 47, p. 2-16.
- COHEN, J. L. (1985), « Strategy or Identity? New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements », *Social Research*, 52, p. 663-716.



- DUYVENDAK, J.W. et M. G. GIUGNI (1995), « Social Movement Types and Policy Domains », in H. KRIESI, R. KOOPMANS, J.W. DUUVENDAK, et M.G. GIUGNI (dir.), *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 82-110.
- FERREE, M. M., W.A. GAMSON, J. GERHARDS et D. RUCHT (2002), *Shaping Abortion Discourse. Democracy and the Public Sphere in Germany and the United States*, Cambridge University Press.
- FRANKLIN, M. N., T. T. MACKIE, H. VALEN et al. (dir.) (1992), *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FUCHS, D. (1991), « The Normalization of the Unconventional, New Forms of Political Action and New Social Movements », in G. MEYER et F. RYSZKA (dir.), *Political Participation and Democracy in Poland and West Germany*, Warsaw, Wydawnictwo, p. 148-169.
- GAMSON, W. A. et D. S. MEYER (1996), « Framing political opportunity », in Doug McADAM, J. D. McCARTHY, M. N. ZALD (dir.), *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge University Press, p. 275-290.
- GAMSON, W. A., D. CROTEAU, W. HOYNES, et T. SASSON (1992), « Media Images and the Social Construction of Reality ». *Annual Review of Sociology*, vol. 18, p. 373-393.
- HAMDAN, F. (2000), « Aufdecken und Konfrontieren. NGO-Kommunikation am Beispiel Greenpeace », *Forschungsjournal NSB*, 13, 3, p. 69-74.
- HIRSCHMAN, A.O. (1982), *Shifting Involvements: Private Interests and Public Action*, Princeton, Princeton University Press.
- JONES, B. D. (1994), *Reconceiving Decision-making in Democratic Politics: Attention, Choice, and Public Policy*, Chicago University Press.
- KERNELL, S. (1988), *Going Public. New Strategies of Presidential Leadership*, Washington, CQ Press.
- KLANDERMANS, B. et S. TARROW (1988), « Mobilization into Social Movements: Synthesizing European and American Approaches », in B. KLANDERMANS, S. TARROW et H. KRIESI, *International Social Movement Research*, vol. 1, Greenwich, Conn., JAI Press, p. 1-38.
- KOLB, F. (2007), *Protest and Opportunities. The Political Outcomes of Social Movements*, Francfort, Campus.
- KOOPMANS, R. (1996), « New Social Movements and Changes in Political Participation in Western Europe », *West European Politics*, 19, p. 1, 28-50.
- KOOPMANS, R. (1995), *Democracy from Below. New Social Movements and the Political System in West Germany*, Boulder, Westview Press.
- KRIESI, H. (2004), « Political Context and Opportunity », in D. H. SNOW, S. A. SOULE et H. KRIESI (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 67-90.
- KRIESI, H. (1998), « The transformation of cleavage politics - The 1997 STEIN ROKKAN lecture », *European Journal of Political Research*, 33, 2, p. 165-185.
- KRIESI, H. (1996), « The organizational structure of new social movements in a political context », in D. McADAM, J. D. McCARTHY, et M. N. ZALD. *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 152-184.
- KRIESI, H. (1989), « New Social Movements and the New Class in the Netherlands », *American Journal of Sociology*, 94, p. 1078-1116.
- KRIESI, H. (1987), « Neue soziale Bewegungen: Auf der Suche nach ihrem gemeinsamen Nenner », *Politische Vierteljahresschrift*, 3, p. 315-334.
- KRIESI, H., E. GRANDE, R. LACHAT, M. DOLEZAL, S. BORNSCHIER, T. Frey (2008), *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge University Press.
- KRIESI, H., E. GRANDE, R. LACHAT, M. DOLEZAL, S. BORNSCHIER, T. Frey (2006), « Globalization and the transformation of the national political space: six European countries compared », *European Journal of Political Research*, 45, 6, p. 921-957.
- KRIESI, H., R. KOOPMANS, J. W. DUUVENDAK, et M.G. GIUGNI (1995), *New Social Movements in Western Europe. A Comparative Analysis*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

- LIPSET, S. M. et S. ROKKAN (1967), « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments : An Introduction », in S. M. LIPSET et S. ROKKAN. (dir.), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press, p. 1-67.
- MANIN, B. (1995), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- MAZZOLENI, G. et W. SCHULZ (1999), « Mediatization of Politics: A Challenge for Democracy? », *Political Communication*, 16, p. 247-261.
- MCADAM, D., S. TARROW et C. TILLY (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press.
- MCCARTHY, J. D. et M. N. ZALD (1977), « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82, p. 6, 1212-41.
- MELUCCI, A. (1988), « Getting involved: Identity and mobilization in social movements », in B. KLANDERMANS, S. TARROW et H. KRIESI (dir.), *International Social Movement Research*, vol. 1, Greenwich, Conn., JAI Press, p. 329-348.
- MELUCCI, A. (1980), « The new social movements: a theoretical approach », *Social Science Information*, 19, p. 199-226.
- MÉNY, Y. et Y. SUREL (2002), « The constitutive ambiguity of populism », in Y. MÉNY et Y. SUREL (dir.), *Democracies and the populist challenge*. Basingstoke, Palgrave, p. 1-21.
- MEYER, D. S. and S. TARROW (1998), « A Movement Society: Contentious Politics for a New Century », in D. S. MEYER et S. TARROW (dir.), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, Boulder, Rowman & Littlefield, p. 1-28.
- MICHELETTI, M. (2003), *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism, and Collective Action*, New York, Palgrave.
- MICHELETTI, M., A. FOLLESDAL, et D. STOLLE (2003), *Politics, Products, and Markets. Exploring Political Consumerism Past and Present*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers.
- OFFE, C. (1985), « The New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, 52, S. p. 251-272.
- PIVEN, F. F. et R. A. CLOWARD (1977), *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage Books.
- PIZZORNO, A. (1978), « Political Exchange and Collective Identity », in C. CROUCH et A. PIZZORNO (dir.), *Industrial Conflict, in the Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, Londres, Macmillan, p. 277-298.
- RASCHKE, J. (1985), *Soziale Bewegungen. Ein historisch-systematischer Grundriss*, Francfort, Campus.
- RUCHT, D. (1988), « Themes, Logics, and Arenas of Social Movements: A Structural Approach », in B. KLANDERMANS, S. TARROW et H. KRIESI (dir.), *International Social Movement Research*, vol. 1, Greenwich, Conn., JAI Press, p. 305-328.
- SARTORI, G. (1990 [1968]), « The Sociology of Parties: A Critical Review », in P. MAIR (dir.), *West European Party Systems*, Oxford, Oxford University Press, p. 150-182.
- SCHATTSCHNEIDER, E. E. (1988 [1960]), *The Semi-sovereign People. A Realist's View of Democracy in America*, Londres, Wadsworth.
- STIMSON, J. A., M. B. MACKKUEN, R. S. ERIKSON (1995), « Dynamic representation », *American Political Science Review*, vol. 89, 3, p. 543-565.
- STOLLE, D. et M. MICHELETTI (2005), « Warum werden Käufer zu "politischen Verbrauchern?" », *Forschungsjournal Neue Soziale Bewegungen*, vol 18, n° 4, p. 41-62.
- TAGGART, P. (2002), « Populism and the pathology of representative politics », in Y. MÉNY et Y. SUREL (dir.), *Democracies and the Populist Challenge*, Basingstoke, Palgrave, p. 61-80.
- TEORELL, J., M. TORCAL, et J. R. MONTÉRO (2007), « Political Participation: Mapping the Terrain », in J.W. VAN DETH, J. R. MONTÉRO et A. WESTHOLM (dir.), *Citizenship and Involvement in European Democracies. A Comparative Analysis*, Londres, Routledge, p. 334-357.
- TILLY, C. (2008), *Contentious Performances*, Cambridge University Press.
- TILLY, C. (1995), *Popular Contention in Great Britain, 1758.1834*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

- TILLY, C. (1978), *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley.
- TOURAINÉ, A. (1978), *La voix et le regard*, Paris, Éditions du Seuil.
- VOGEL, D. (2005), *The Market for Virtue. The Potential and Limits of Corporate Social Responsibility*, Washington, D.C., Brookings Institution Press.
- WOLFSFELD, G. (1997), *Media and Political Conflict. News from the Middle East*, Cambridge, Cambridge University Press.